



Ibrahim PATEL  
Président de la CCI Réunion

## POURQUOI LES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES DOIVENT VERSER LEUR TAXE D'APPRENTISSAGE A L'OCTA RÉUNION ?

Choisir l'OCTA Réunion, c'est profiter d'un savoir-faire reconnu et d'un dispositif complet de gestion de la taxe d'apprentissage, au bénéfice du développement des compétences professionnelles et de la formation sur le territoire Réunionnais.

En versant votre taxe d'apprentissage à l'OCTA Réunion, Ce sont vos collaborateurs de demain que vous contribuez à former !

### QU'EST-CE QUE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

La taxe d'apprentissage permet de financer les dépenses nécessaires au développement de l'enseignement technologique, professionnel et de l'apprentissage.

Elle est versée par les entreprises aux établissements d'enseignement professionnel par l'intermédiaire d'un organisme collecteur.

Son montant s'élève à 0.68% de la masse salariale 2015 ( cf. DADS)

Toute entreprise, qui a au moins 1 salarié et qui est soumise à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu au titre des BIC, doit verser la taxe d'apprentissage

Sont exonérées, les entreprises qui ont une masse salariale 2015 inférieure à 104 941 € et qui ont employé au moins 1 apprenti : ces 2 conditions doivent être réunies.

### ET LA CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE (CSA) ?

La Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA) est affectée aux Centres de Formation pour Apprentis (CFA) et aux sections d'apprentissage.

Les entreprises assujetties à la CSA s'en acquittent à l'occasion du versement de la taxe d'apprentissage.

Sont redevables de la CSA, les entreprises de 250 salariés et plus, assujetties à la taxe d'apprentissage, et dont l'effectif annuel moyen comporte moins de 5% de salariés en contrat :

- De professionnalisation :
- D'apprentissage
- VIE (Volontaria international en Entreprise)
- CIFRE (Convention Industrielle de la Formation par la Recherche).

Le taux varie en fonction du pourcentage d'alternants, pour mieux prendre en compte l'effort de l'entreprise : il peut aller de 0.05% de la masse salariale jusqu'à 0.6%.

**ATTENTION ! LA TAXE D'APPRENTISSAGE ET LA CSA DOIVENT ÊTRE PAYÉES AVANT LE 29 FÉVRIER**

## SIMPLIFIEZ-VOUS LA TAXE, L'OCTA RÉUNION S'OCCUPE DE TOUT !

### QU'EST-CE QUE L'OCTA CONSULAIRE REUNION ?

En application de la loi du 5 mars 2014 sur la réforme de la formation professionnelle, la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture ont créé **le seul organisme collecteur régional de la taxe d'apprentissage : L'OCTA RÉUNION.**

Depuis le 1er janvier 2016, l'organisation de la collecte évolue avec une vingtaine de collecteurs au niveau national (OPCA) et un seul collecteur régional (OCTA).

Par arrêté préfectoral du 24 novembre 2015, la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion a été officiellement habilitée pour organiser la collecte en tant qu'OCTA Consulaire, et donc le seul.

**AINSI, L'OCTA CONSULAIRE RÉUNION DEVIENT LE SEUL ORGANISME COLLECTEUR TOUTES BRANCHES AU NIVEAU RÉGIONAL HABILITÉ À COLLECTER ET RÉPARTIR LA TAXE D'APPRENTISSAGE.**



## POURQUOI VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'OCTA REUNION ?

Plus qu'un simple organisme collecteur, l'OCTA CONSULAIRE REUNION facilite les démarches des entreprises réunionnaises.

#### + SIMPLICITE

- Un bordereau unique pour les 3 chambres consulaires.
- Une adresse unique pour retourner les bordereaux : CCI REUNION - Service Taxe d'Apprentissage Libre réponse 21601 97401 SAINT DENIS CEDEX.

La possibilité de faire la déclaration en ligne sur [www.reunion.cci.fr](http://www.reunion.cci.fr)

#### + PROXIMITE

- Pilotage direct par la CCI Réunion : accompagnement, conseils, réactivité

#### + SECURITE

- Expertise dans le traitement des dossiers TA
- Expertise des consulaires dans le dispositif apprentissage

### NOTRE PRIORITE : LA REUNION ET NOS JEUNES

En versant votre taxe à l'OCTA Consulaire Réunion, vous sécurisez les fonds pour le territoire réunionnais.

**N° Vert 0800 479 974**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



# JE SOUTIENS LA RÉUNION, JE CHOISIS L'OCTA RÉUNION !